



C.D. GESTION COMPETITIONS SENIORS

REUNION du 20 Novembre 2025

Procès-Verbal N° 18

COORDINATEUR des Compétitions : PASSENEAU Grégory.

PRESIDENT : DALMON André.

PRESENTS : COUFFIGNAL Francis, SILVESTRE Bernard, REYNES Roger.

ASSISTE : VAN BASTOLAER RAVEINO Nicolas (alternant sportif).

La réunion est ouverte par le Président à 9h00

Nota : Les demandes de modification de date et d'heure doivent impérativement être saisies avec la réponse du club adverse sur Footclub avant le jeudi 9h de la semaine précédant la rencontre.
Avant toute demande de modification sur Footclub, il serait souhaitable que les clubs se contactent.
Toute demande effectuée hors délai, ne sera pas acceptée par la CDGCS (Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors) et la CDA (Commission Départementale de l'Arbitrage) sauf cas exceptionnel soumis aux deux commissions.

Article 17 du règlement des championnats alinéa a

Les demandes de modification émanant du club organisateur, pour un décalage horaire ou un changement de jour, dans les jours et les plages horaires réglementaires, effectuées au plus tard le jeudi, 21 jours avant la date de la rencontre, sont acceptées de plein droit sauf décision contraire motivée de la C.D.G.C.S.

Départementale 1 (VOLKSWAGEN)

- Le match JS BASSIN AVEYRON FOOT 1 – US ESPALION 1 prévu initialement le samedi 29 novembre 2025 à 19h00 se jouera le dimanche 30 novembre 2025 à 15h00 sur le stade Léopol Goryl (Décision de la Mairie d'Aubin).

Nota : A compter de ce jour et jusqu'au 31 mars 2026 tous les matchs à domicile de la JS BASSIN AVEYRON FOOT 1 se joueront le dimanche à 15h00 (décision de la Mairie d'Aubin).

Départementale 2 (Florian SALABERT)

- Le match REQUISTA US 2 – COSTECALDE LESTRADE 1 prévu initialement le samedi 21 février 2026 à 20h00 se jouera le même jour à 18h00 (accepté par Costecalde Lestrade).

Départementale 3 (François ARNAUD Traiteur)

- Le match **CHANAC AS 1- OL MONT AIGOUAL 1** prévu initialement le dimanche 30 novembre 2025 à 15h00 se jouera le samedi 29 novembre 2025 à 19h30 (Accepté par Mont Aigoual).
- Le match **CAPDENAC PORTUGAIS 1 – US MONTBAZENS/RIGNAC 3** prévu initialement le dimanche 8 mars 2026 à 15h00 se jouera le vendredi 6 mars 2026 à 21h00 (Accepté par USMR).
- Le match **JS LEVEZOU 2 – LE MONASTERE 2** prévu initialement le dimanche 7 décembre 2025 à 15h00 se jouera le samedi 6 décembre 2025 à 20h00 (Accepté par Le Monastère).
- Le match **CAPDENAC PORTUGAIS 1 – FOOT SEGALA RIEUPEYROUX 2** prévu initialement le dimanche 30 novembre 2025 à 15h00 se jouera le vendredi 28 novembre 2026 à 20h30 (Accepté par Rieupeyroux).
- Le match **FC LA ROUQUETTE 1 – REQUISTA US 3** prévu initialement le samedi 29 novembre 2025 à 20H00 se jouera le vendredi 28 novembre 2025 à 21h00 (Accepté par Réquista).
- Le match **CHASTEL NOUVEL 1 – ST AFFRIQUE 3** prévu initialement le dimanche 30 novembre 2025 à 15h00 se jouera le samedi 29 novembre 2025 à 19h00 (Accepté par St Affrique).
- Le match **US ESPALION 2 – US MONTBAZENS/RIGNAC 3** prévu initialement le samedi 6 décembre 2025 à 20h00 se jouera le dimanche 7 décembre 2025 à 15h00 (Accepté par USMR).

Départementale 4 (U EXPRESS RIGNAC)

- Le match **JS RANCE ROUGIER 2 – CAMBOULAZET 1** prévu initialement le dimanche 30 novembre 2025 à 15h00 se jouera le même jour à 13h00 (accepté par Camboulazet).

Départementale 5 (GAMM VERT)

- Le match **AS OLEMPS 3 – US DOURDOU 2** initialement prévu le samedi 13 décembre 2025 à 20h00 se jouera le vendredi 12 décembre 2025 à 20h45 (Accepté par Dourdou).
- Le match **AS HORIZON FOOT 1 - FC CAUSSE SAUVETERRE 1** initialement prévu le samedi 13 décembre 2025 à 20h00 se jouera le vendredi 12 décembre à 20h00 sur le stade annexe JJ Delmas à Mende (Entente entre les deux clubs).
- Le match **JS RANCE ROUGIER 3 – ALRANCE 1** initialement prévu le dimanche 30 novembre 2025 à 15h00 se jouera le samedi 29 novembre 2025 à 21h00 sur le stade de Belmont (Accepté par Alrance).
- Le match **AS HORIZON FOOT 1 – OL MONT AIGOUAL 2** est maintenu au dimanche 30 novembre 2025 à 15h00 sur le stade annexe JJ Delmas de Mende.

COUPE DE L'AVEYRON GROUPAMA

- Le match **US MONTBAZENS/RIGNAC 2 – AS AGUESSAC 1** du samedi 22 novembre 2025 à 19h00 se jouera sur le stade municipal de Rignac .
- Le match **SOULAGES BONNEVAL 1 – LUC PRIMAUBE FC 2** prévu initialement le samedi 22 novembre 2025 à 20h00 se jouera le vendredi 21 novembre 2025 à 21h00 .
- Le match **US PAYS ALZUREEN 1 – ST AFFRIQUE 2** prévu initialement le samedi 22 novembre 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 sur le stade de Lanuéjouls .
- Le match **ENT SALLES CURAN/CURAN 1 – MILLAU SO 2** prévu initialement le samedi 22 novembre 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 18h00 sur le stade de Curan .

COUPE DES TECHNICIENS DES SPORTS COLLECTIFS

- Le match **US MONTBAZENS/RIGNAC 4 – US STE CROIX 1** du samedi 22 novembre 2025 à 20h00 se jouera sur le stade de Montbazens .
- Le match **BOZOULS 1 – CAMPAGNAC 1** du samedi 22 novembre 2025 à 20h00 se jouera sur le stade de St Julien de Rodelle .

COUPE DES RESERVES BRALEY

- Le match **US ARGENCE VIADENE 2 – ST AFFRIQUE 3** prévu initialement le samedi 22 novembre 2025 à 20h00 se jouera le même jour à 19h00 sur le stade de Ste Geneviève sur Argence .
- Le match **JS BASSIN AVEYRON FOOT 2 – JS LEVEZOU FOOT 2** du samedi 22 novembre 2025 à 20h00 se jouera sur le stade de Cransac .
- Le match **COMBES ES 2 – FC NAUCELLE 2** prévu initialement le samedi 22 novembre 2025 à 20h00 se jouera le dimanche 23 novembre 2025 à 14h30 sur le stade René Grès à Aubin.

Décision N° 1-11 de la CDGCS en date du 20 novembre 2025

- **Inscription de l'équipe US REQUISTA 3 en coupe des Techniciens des Sports Collectifs (TDSC)**
- Suite à une erreur administrative et à une vérification lors du tirage des 1/16 de finale des clubs engagés en coupe des TDSC , la Commission Départementale Gestion des Compétitions Séniors (CDGCS) décide en application de l'article 25 alinéa 1 et 2 du règlement des Coupes Seniors de retirer l'équipe de Réquista 3 de cette compétition.
- En effet l'ARTICLE 25 - COUPE DE L'ESSOR – TECHNICIEN DES SPORTS COLLECTIFS indique que :
- 1) La Coupe de l'Essor/Technicien des Sports Collectifs est ouverte à tous les clubs dont l'équipe première est engagée dans un championnat de D4 ou de division inférieure du D.A.F.
- 2) La Coupe de l'Essor - Technicien des Sports Collectifs est également ouverte à tous les clubs dont l'équipe réserve est engagée dans un championnat de D4, D5 du D.A.F. et ne peut s'inscrire dans une des Coupes

- Départementales proposées par le D.A.F..
- L'équipe de **US REQUISTA 3**, étant en départementale 3 ne peut participer à cette épreuve.
 - En conséquence suite au tirage du 12 novembre 2022 des 1/16^{ème} de finale de la coupe des TDSC, l'équipe de **CAMBOULAZET 1** est qualifié pour la suite de la compétition.
 - La présente décision ,à l'exception de mesures conservatoires ou dites de procédure, sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel du District Aveyron Football dans un délai de 7 jours à compter du lendemain de la notification de la décision dans les conditions de forme prévues à l'article 190 des Règlements généraux du D.A.F.

Décision N° 2-11 de la CDGCS en date du 20 novembre 2025

Match n°53576583 du 7 novembre 2021 à 21h00 US REQUISTA/PARELOUP 2 – ESPOIR FOOT 88 2 en départementale 2 Poule B :

Suite au rapport de l'arbitre qui mentionne que le match a été arrêté à la 60^{ème} minute en raison du brouillard, la CDGCS en application de l'article 22 alinéa 4 du règlement des championnats donne match remis.

Le match sera rejoué le samedi 13 décembre 2022 à 20h00.

Homologation de la Décision de la Commission des Litiges

- **Dossier litige n°005 du 30 octobre 2025**
- Match N° 53569340 : JS Bassin Aveyron Foot 1 contre Foot Vallon 1 du 19octobre 2025, championnat D1 Volkswagen, poule unique.
- La CDGCS homologue la décision de la commission des litiges : match perdu par pénalité (-1pt) à JS Bassin Aveyron Foot 1 pour en reporter le bénéfice au club de Foot Vallon 1 sur le score de trois à zéro (3-0).

MATCHS REPORTES

- Le match **BADAROUX AS 2 – LE BUISSON ESC 3** en Départementale 4 non joué le dimanche 16 novembre 2025 à 13h00 en raison des intempéries est reporté au dimanche 14 décembre 2025 à 15h00.

La réunion est clôturée à 12 heures

Le Secrétaire de Séance,

F. COUFFIGNAL



Le Président,

A. DALMON

